



Grenoble, le 26 juin 2026

**18 juin 2026 – Mobilisation réussie devant la DDETS de l'ISERE
Première victoire pour Pierre et Benoît**

**Pour de bonnes conditions de travail
Contre la répression syndicale**

En Isère, près de 150 personnes étaient mobilisées devant la DDETS pour l'amélioration des conditions de travail des agent.e.s au sein du ministère, contre la répression syndicale et en soutien notamment à Pierre et Benoît. Au même moment, au ministère du travail, à PARIS, avait lieu la présentation du rapport d'experts APTEIS en F3SCT.

Des collègues des services du ministère du travail sont venus de toute la France : de la Haute-Savoie, du Rhône, de la Saône et Loire, de Seine St Denis, du Val d'Oise, du Puy de Dôme, du Bas-Rhin, du Gard, de l'Ardèche et de la Drôme, de Strasbourg. Des marseillais.es devaient également être présent.e.s mais un problème de train a rendu leur venue impossible.

Côté organisations syndicales, en plus de SUD et la CGT de la DDETS de l'Isère, étaient représentés ces syndicats au niveau régional et national du ministère du travail, mais également la CNT TEFP, l'UD CGT, l'UD Solidaires, l'UFSE CGT, les CGT retraités, les syndicats de plusieurs entreprises du département, l'UNEF.

Des partis politiques étaient également présents et ont pu s'exprimer en soutien: NPA révolutionnaire, LFI, avec une expression de Jules TERRIER, assistant parlementaire de Sandrine NOSBE et Albin DUBANCHET qui s'est exprimé au nom d'Elisa MARTIN, les écologistes, l'assistante parlementaire de Cyrielle CHATELAIN, Catherine NETOUDYKATA a lu la question écrite posée au ministre du travail, Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère, et Anthony SMITH, député européen, ont envoyé une vidéo de soutien.

Après un repas organisé localement, les intersyndicales des différents départements du ministère du travail ont pu s'exprimer sur leurs conditions de travail : intersyndicales de la Drôme, de l'Ardèche, de la Saône et Loire, du 93, la CGT du Rhône, la CNT du Gard.

Ces expressions montrent que la situation vécue en Isère n'est pas un cas isolé. Les interventions des collègues et camarades sont venues illustrer et rendre vivant le rapport du cabinet d'experts APTEIS dont les élus à la F3SCT nationale débattait. **Il est indispensable que le ministère du travail mette en place des actions urgentes pour affecter les effectifs nécessaires au fonctionnement de nos missions, mettre fin à la désorganisation des services, aux pressions managériales, réaffirmer la légitimité de nos missions de service public et des fonctionnaires qui le font vivre et le rendent accessible.**

A l'issue de cette mobilisation, nous avons appris que **la plainte pénale effectuée par une RUC et un signalement via un article 40 effectué par la direction ont été classés sans suite par le procureur de la République** ! Il est désormais acté qu'il n'y a pas eu de harcèlement de la part de nos deux camarades. La mobilisation et la résistance aux pressions ont payé !

Nous remercions tous les camarades et collègues pour leur venue, leur soutien, et leurs interventions éclairantes.

LA LUTTE COLLECTIVE CONTINUE, C'EST TOUS ENSEMBLE QU'ON GAGNERA

